



Délais pour une perquisition

Par **val**, le **16/02/2008** à **14:45**

Bonjour,j'ai besoin d'un renseignement.En 2006 il y a eu un vol d'une plaque mortuaire sur la tombe d'un membre de ma famille.la deuxième femme de ce membre a donc porté plainte aussitot..Nous n'étions pas au courant.Mais il y a quelques jours on nous a prévenu d'une convocation devant le juge et d'une perquisition à notre domicile.Ce délais de presque 2 ans est-il licite pour faire une perquisition?
merci d'avance

Par **Jurigaby**, le **16/02/2008** à **17:13**

Bonjour.

-Oui, si accord du prévenu ou si on est en procédure d'instruction.